Limeil-Brévannes

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le :

JEUDI 08 FEVRIER 2024 à 20h00

En salle du Conseil municipal, au sein de l'Hôtel de Ville

Madame le Maire de Limeil-Brévannes

Françoise LECOUFLE

La séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur le Facebook de la Ville.

Ordre du jour :

ORGANISATION COMMUNALE

1. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du 8 février 2024.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 7 décembre 2023.
3. Approbation de la modification des délégations d'attribution au Maire.

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

4. Approbation de la fixation des taux d'imposition des contributions directes locales 2024.
5. Approbation du Budget primitif au titre de l'exercice 2024.
6. Approbation du versement d'acomptes de subventions de fonctionnement aux associations locales au titre de l'exercice 2024.
7. Approbation de la fixation du seuil minimum de rattachement des charges et des produits à 500 €.
8. Approbation d'une participation financière pour l'installation de portail et de porte de garage motorisés pour l'année 2024.

SYNDICATS ET INTERCOMMUNALITE

9. Présentation du rapport annuel 2022 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).
10. Présentation du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).

FONCIER ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

11. Approbation de l'acquisition d'une partie de la parcelle AL 71, à usage de voirie, sise au 3 rue Pierre Curie appartenant à la copropriété de la Résidence du Tertre.

LOGEMENT ET HABITAT

12. Approbation du principe de la contractualisation avec les bailleurs pour le passage à une gestion en flux des contingents de réservation des logements sociaux.

EDUCATION ET ENFANCE

13. Approbation de la convention de financement – Aide au fonctionnement « projet local » sur critères fonds publics et territoires n°202300340 « accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun » - Axe 1.
14. Approbation de la convention Fonds Publics et Territoires n°202300344 Investissement- Axe 1.
15. Approbation de la convention d'objectifs et de financement au titre des fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « FME » n° SIAS 202300398 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour le multi-accueil Pommes de Reinette.
16. Approbation de la convention d'objectifs et de financement au titre des Fonds Publics et Territoires (FPT) – Accès des familles fragiles aux modes d'accueil Petite Enfance - Axe 2 - n°202300339.
17. Approbation de la convention d'objectifs et de financement – Subvention de soutien aux formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et/ou formations au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (Bafd) et/ou séjours vacances.
18. Approbation de la convention d'objectifs et de financement dite « Pilotage du projet de territoire – Chargé de coopération CTG ».
19. Approbation de la convention avec l'association « Les Papillons » pour l'installation de boîte aux lettres permettant le signalement des violences faites aux enfants.
20. Approbation de la création d'un tarif d'accueil de loisirs à la demi-journée pour les enfants bénéficiant de stages scolaires pendant les vacances.

SOLIDARITE

21. Approbation de la convention de gestion avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

VIE DES QUARTIERS

22. Approbation de la convention d'objectif et de financement N°12551-62962-1 "Contrat local d'accompagnement à la scolarité" avec la CAF du Val-de-Marne.

RESSOURCES HUMAINES

23. Approbation de la mise à jour des indemnités des élus.
24. Approbation du recrutement d'agents vacataires pour l'accueil des usagers au sein du SAMI.
25. Approbation de la création d'activités accessoires.
26. Approbation du principe d'un partenariat avec l'Etablissement public territorial Grand Paris Sud-Est Avenir (GPSEA) et la Compagnie de la Gouvernance publique (CGP) pour l'expérimentation de mise à disposition de stagiaires et d'alternants à la Ville.
27. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents.

DECISIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES

28. Information du Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Affiché en Mairie et publié sur le site internet de la Ville le 2 février 2024.